

**ADOPTION DE POLITIQUES ET DE SYSTÈMES
D'ADMINISTRATION DES IMPÔTS EN VIGUEUR
VISANT À RENFORCER LES INITIATIVES DE
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (GFP)**

33^e Conférence internationale annuelle de formation

**Du 13 au 17 mai 2019 au Miami Marriot Biscayne Bay, Miami,
Floride, États-Unis**

Présentation par : Kalisa Sunday

Directeur des services de développement professionnel

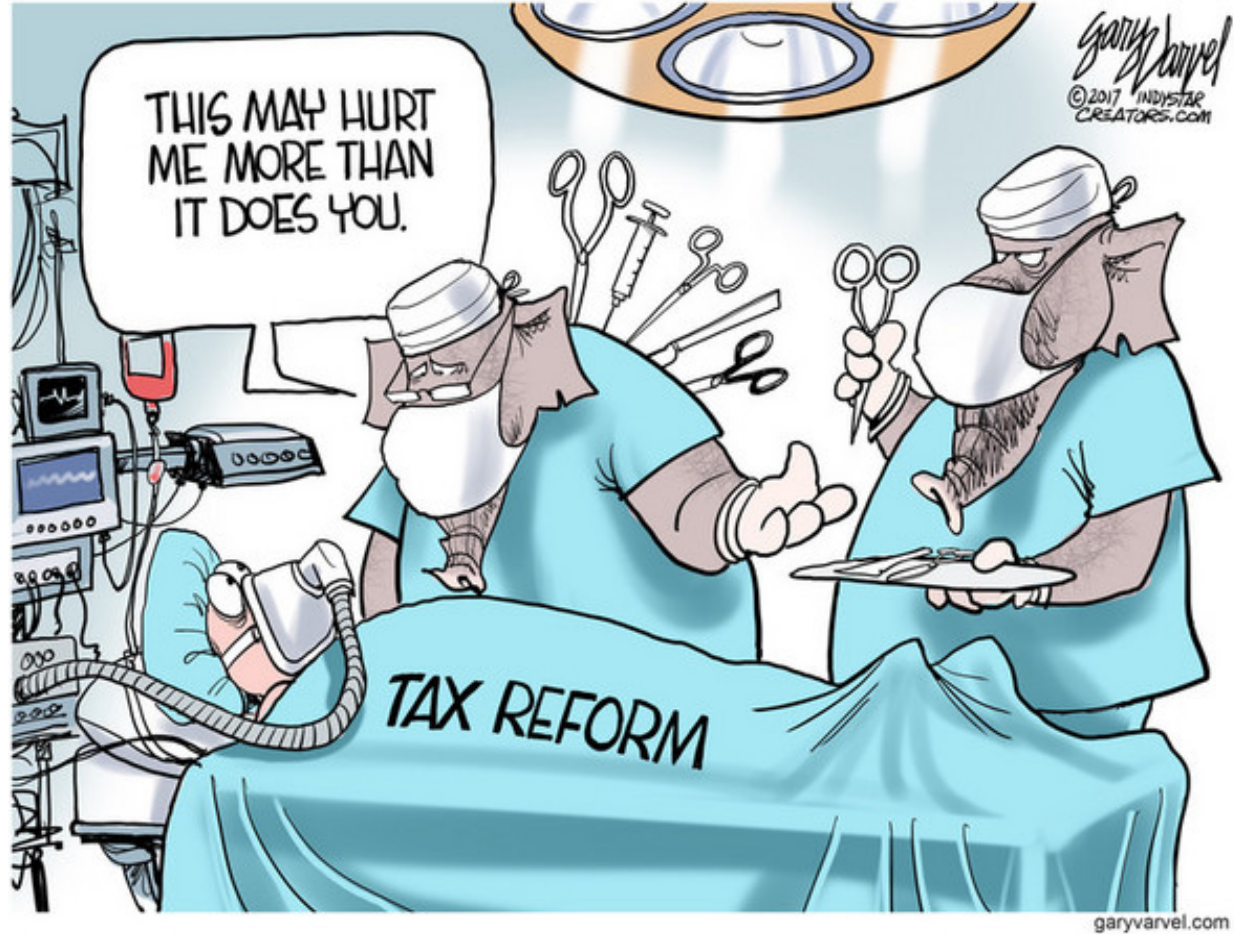
Institut des experts comptables du Rwanda (ICPAR)

FAITS MARQUANTS DE LA PRÉSENTATION

- Conditions préalables à une réforme efficace de la GFP - Processus;
- Motivation des gouvernements africains à adopter les réformes de la GFP;
- Changements fondamentaux dans le cadre financier qui devraient garantir une réforme efficace de la GFP;
- La fiscalité en tant que réforme de la GFP : réformes nécessaires en matière fiscale;
- Défis pouvant entraver la réalisation du programme de réformes ciblé;
- Le Rwanda comme étude de cas;
- Conclusion
- Questions et réponses

INTRODUCTION

- La gestion des finances publiques (GFP) concerne la gestion efficace des fonds publics pour une prestation de services efficace.
- Les ressources limitées exigent des gouvernements qu'ils mettent en œuvre des stratégies permettant de générer efficacement des revenus et de les déployer efficacement.



ADMINISTRATION DES IMPÔTS EN VIGUEUR ET PROCESSUS DE RÉFORMES DU SYSTÈME

Pour que le programme de réforme de la GFP soit efficace, le processus doit être dûment pris en compte:

- Intégrer toutes les parties prenantes pour donner de la crédibilité à la stratégie;
- Analyse des lacunes pour indiquer l'état actuel du gouvernement;
- Engagement politique sincère des politiciens de haut rang;
- Autonomisation des institutions clés : appui juridique;
- Communication efficace

ADMINISTRATION FISCALE DU RWANDA ET PROCESSUS DE RÉFORME DU SYSTÈME

- Avant la création de la RRA en 1998, le gouvernement central, par l'intermédiaire du ministère des Finances, était responsable de la perception des impôts;

Depuis lors, le processus de réforme fiscale a notamment pris en compte les éléments suivants:

En 2008, le gouvernement rwandais, avec l'aide du groupe de la Banque mondiale, s'est lancé dans des réformes fiscales visant à faciliter les procédures administratives en matière de TVA et d'impôt sur le revenu;

Cela a mené à: Réduction du temps nécessaire pour obtenir un dédouanement fiscal, une large gamme de services en ligne a lancé plusieurs innovations en matière de production de déclarations fiscales;

Le classement mondial Doing Business Report, 2010 classe le Rwanda N° 67 sur 143.

En octobre 2013, la conformité fiscale via une solution de téléphonie mobile baptisée M-déclaration a été lancée. parmi d'autres.

MOTIVATION DES GOUVERNEMENTS AFRICAINS POUR EMBRACER LES RÉFORMES DE GFP

Auparavant, les réformes de la GFP étaient dictées par les exigences de conformité des donateurs et des PDD non viables, d'où la nécessité de se recentrer:

- Automatisation des systèmes de comptabilité publique;
- Renforcement des capacités dans les institutions clés;
- Adopter une bonne gouvernance;
- Gestion opérationnelle;
- Gestion du risque fiduciaire;
- Gestion fiscale globale, etc.

MOTIVATION POUR LE RWANDA

- En 2000, le Rwanda a annoncé son ambition de devenir une économie à revenu intermédiaire d'ici 2020, puis un statut supérieur de pays à revenu intermédiaire d'ici 2035.
- Le Rwanda a pour objectif de continuer à faciliter les affaires, à réduire la pauvreté, à améliorer le niveau de vie de ses citoyens mais également à réduire la dépendance à l'égard de l'aide étrangère.
- Le voyage de 20 ans a été caractérisé par des réformes juridiques englobant les technologies modernes, Smart Africa Initiative, présidée par le président Kagame, qui vise à faire des TIC la pierre angulaire du programme de développement socio-économique de l'Afrique.
- Les taxes intérieures ont été multipliées par 20 et le budget national par 14.
- Du financement de son budget national à 36,3% en 1998 à 58,3% en 2018.

CHANGEMENTS FONDAMENTAUX DANS LE CADRE FISCAL QUI DEVRA ASSURER UNE RÉFORME EFFICACE DE LA GFP

- L'amélioration du recouvrement des recettes habilite l'autorité fiscale à élaborer des stratégies pour améliorer le recouvrement des recettes;
- Une budgétisation appropriée à travers un exercice de budgétisation transparent et inclusif;
- Gestion efficace de la dette et des liquidités, les liquidités sont bien gérées en cas de déficit, empruntent à moindre coût et facilement;
- Surveillance et contrôle efficaces : des organismes de surveillance indépendants sont en place et fonctionnent dans l'intérêt public.

CHANGEMENTS FONDAMENTAUX DANS LE CADRE FISCAL DU RWANDA POUR DES RÉFORMES EFFICACES

- Recouvrement amélioré des recettes : le RRA a dépassé de 3% son objectif de recettes, après avoir collecté 1,252 milliard de rwf sur un objectif de 1 215 milliards de rwf pour l'exercice 2017/18.
- Un calendrier budgétaire clair et bien respecté a été défini pour toutes les entités impliquées dans le processus budgétaire depuis le début jusqu'à l'approbation du budget par le Parlement.
- Le département de gestion de la trésorerie aide le MINECOFIN à garantir une utilisation appropriée et responsable des ressources.
- Le BVG est en place pour promouvoir la responsabilité, la transparence et les meilleures pratiques dans les opérations gouvernementales.
- Le PAC créé en 2011 et le Bureau du médiateur en 2003.

LA FISCALITÉ COMME UNE RÉFORME DE LA GFP : RÉFORMES FISCALES REQUISES

Les réformes fiscales sont considérées comme le principal ingrédient de l'amélioration de l'administration fiscale.

Certaines de ces réformes peuvent inclure :

- Renforcement des capacités de l'administration fiscale;
- Volonté politique;
- Adopter une culture de conformité volontaire;
- Améliorer l'efficacité de la TVA;
- Élargissement de l'assiette fiscale;
- Renforcement des collectes d'impôts des administrations locales;
- Gestion efficace des revenus : maintenez un registre des contribuables, payez les remboursements d'impôt rapidement, des audits internes réguliers, des commentaires en temps voulu, fournissez des données pour les processus de prévision et d'estimation des revenus du gouvernement.

RÉFORMES DANS LE SYSTÈME D'ADMINISTRATION FISCAL DU RWANDA

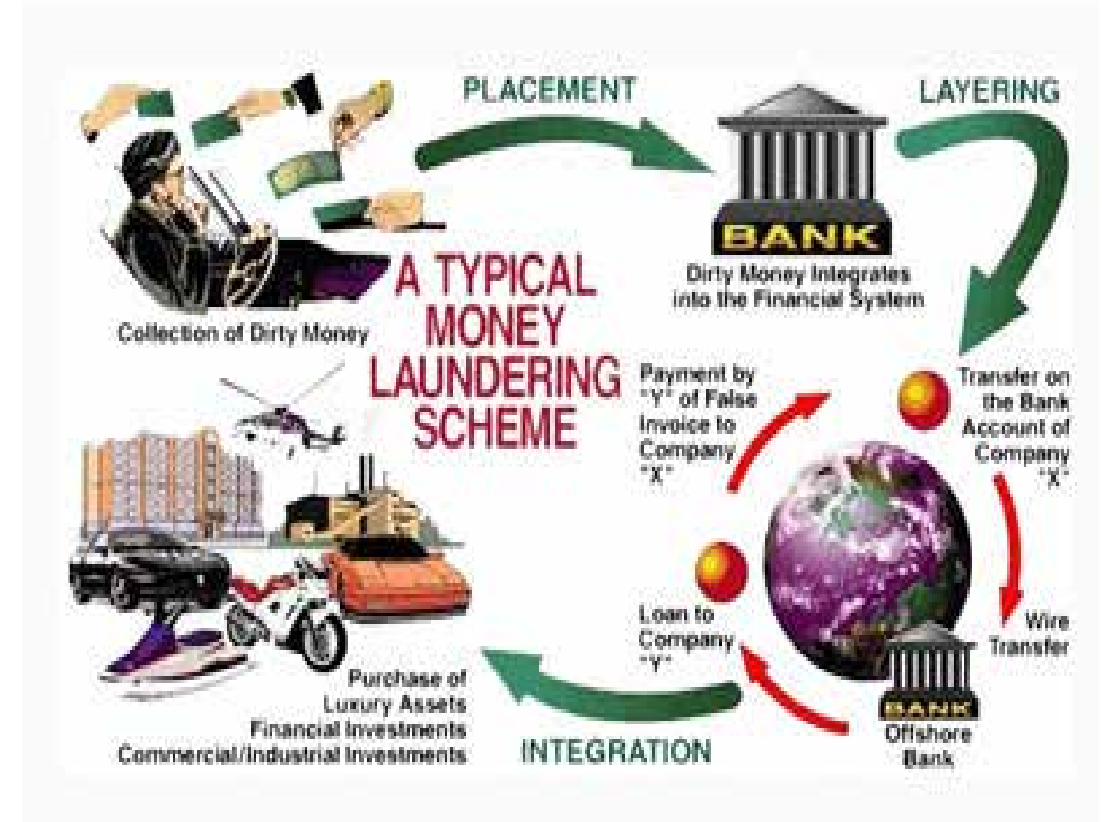
- La TVA a été introduite en 2001;
- Formation du projet de modernisation de la RRA en 2003 pour piloter le processus de réforme;
- Changement de jeu dans les TIC avec une pénétration mobile supérieure à 80 %;
- Motivation accrue des contribuables à déclarer et à payer volontairement des impôts. Campagnes d'éducation et de sensibilisation en matière fiscale;
- Amélioration des mécanismes d'assurance de la qualité;
- Plusieurs innovations sous déclaration fiscale;
- Utilisation de dispositifs EBM introduits en 2013;
- Déploiement d'une plateforme douanière en ligne efficace : adoption d'un territoire personnalisé unique en 2014.

DÉFIS QUI POURRAIENT EMPÊCHER LA RÉALISATION DE L'AGENDA DE LA RÉFORME CIBLE

FLUX FINANCIERS ILLICITES

- Mouvement illégal d'argent ou de capitaux d'un pays à l'autre.
- Cela se produit généralement lorsque l'argent est gagné, transféré ou dépensé illégalement principalement par: Blanchiment d'argent; évasion fiscale et la corruption internationale.
- Rien qu'en Afrique, on estime que 50 milliards de dollars sont perdus chaque année en raison de ces pratiques (OCDE, 2014).

Schéma de blanchiment d'argent



DOMAINES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES IFF

Cela demande aux gouvernements d'améliorer la qualité de leurs réglementations nationales; adopter et mettre en œuvre les meilleures pratiques internationales

- Pour les fonds transférés et reçus via les banques commerciales et autres centres financiers, les outils de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont très efficaces (recommandations du Groupe d'action financière);
- Évasion fiscale - améliorer les systèmes et encourager l'échange automatique d'informations - ATAF joint;
- Corruption internationale : initiatives adéquates et efficaces pour découvrir des pots-de-vin, tout en protégeant efficacement les lanceurs d'alerte;
- Recouvrement des avoirs volés, rapatriés pour améliorer la justice.

CONCLUSION

- Les réformes fiscales du gouvernement du Rwanda ont été principalement menées par les TIC. Et ses ambitions de réduire considérablement le recours à l'aide étrangère sont en cours avec le budget national actuel financé à 58,3% par les taxes intérieures.
- Les recettes fiscales en pourcentage du PIB sont passées de 3,6% en 1994 à 15,6% en 2018;
- Le Rwanda a enregistré une croissance moyenne du PIB d'environ 8% entre 2001 et 2015;
- Le Rwanda envisage de financer son budget 2018/19 à hauteur de 67%.

Au Rwanda, vous pouvez payer des impôts avec le sourire



MERCI DE VOTRE ATTENTION !

KALISA SUNDAY

N° TEL: + 250 788302441

E-MAIL : Sunday.Kalisa@icparwanda.com